



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° : 2000-MC-3684

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 317057 & 317087

VISA DE PROSPECTUS PROVISOIRE

**RICHCOR RESOURCES LTD.
BIOXEL PHARMA INC.**

Nom de l'émetteur

En application de l'article 20 de la Loi sur les valeurs mobilières, le visa est octroyé à votre prospectus provisoire du 29 novembre 2000.

Le 1er décembre 2000

Date du visa

(s) Jean-François Bernier

Jean-François Bernier
Le directeur des marchés des capitaux

/jg